MACON.fr
Mâcon capitale de la Bourgogne du sud

ARRÊTÉ PERMANENT, NUMÉROTAGE

N° 257-2024-RG - Arrêté permanent de numérotage Impasse Beau Site n° 127

1 DOCUMENT - *Publié le 17 avril 2024*

257_2024_RG.pdf
(.pdf, 83,4 Ko)

TÉLÉCHARGER

HÔTEL DE VILLE DE MÂCON
Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE